

RECRUTER SANS RISQUE ET TRAVAILLER DANS LA SÉRÉNITÉ

Le GEIQ* s'occupe de tout

- Risque employeur délégué
- Recherche de candidats
- Recrutement
- Contrat de travail
- Gestion du personnel
- Paie
- Rupture
- Et en plus, réponse aux clauses sociales !

**POUR TOUS LES MÉTIERS DU BÂTIMENT
ET DU PAYSAGE ET MÊME VOTRE
REPRENEUR !**



Votre contact : 01 53 20 69 69

*Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

CONFIEZ VOTRE BESOIN EN RECRUTEMENT



BESOIN

Exprimez un besoin en recrutement correspondant à :

- Un métier du bâtiment, du paysage ou des TP
- Un profil avec moins de 2 ans d'expérience dans le métier
- Un contrat d'une durée de 6 à 12 mois



RECHERCHE

La CAPEB Grand Paris vous propose des candidats et vous validez un profil



QUALIFICATION

Le GEIQ EPE prend le relais et définit avec vous le parcours de qualification du candidat réalisé en entreprise et/ou en centre de formation

NOUS VOUS METTONS UN SALARIÉ À DISPOSITION



SIGNATURE DU CONTRAT

Le GEIQ EPE signe avec vous un contrat de mise à disposition du candidat
Vous devenez adhérent du GEIQ EPE *



FACTURATION

En fin de mois, le GEIQ vous facture les heures réalisées auxquelles est appliqué un coefficient de facturation comprenant le taux horaire du salarié, les coûts de gestion, les charges sociales...



BILAN

A la fin du contrat, vous avez la possibilité de recruter le candidat directement si vous jugez la phase de mise à disposition satisfaisante

* Coût d'adhésion annuel : 10 euros

VOS AVANTAGES



Délégation du risque employeur

Le GEIQ est l'employeur
du salarié mis à
disposition
De ce fait, il gère
d'éventuels conflits ou
ruptures



Fin des tâches Administratives

- Recherche de candidats
- Recrutement
- Mise en place du contrat
- Gestion du dossier du personnel
- Transmission des éléments de paie
- Gestion de la partie disciplinaire
- Accompagnement social
- Rupture du contrat...



Une facturation attractive et adaptée

En cas d'absence du salarié
vous n'êtes pas facturé

Un paiement en fin du mois

TVA récupérable

VOS AVANTAGES



Une possibilité de « tester »
un candidat
avant de l'embaucher
définitivement



Une sélection des candidats en
adéquation avec vos besoins

Une flexibilité de solutions :

- Stage de découverte
- Contrat pro avec formation interne au poste de travail
- Contrat d'apprentissage
- CDD
- CDI partagé ...



Une réponse aux
clauses sociales

Une démarche RSE qui
vous différencie de vos
concurrents

TARIFS ADHÉRENTS CAPEB Grand Paris 2023-2024

TARIFS contrat de professionnalisation avec formation au poste de travail

Salarié présent à 100% en entreprise

Age et % du smic	-21 ans sans bac pro 55%	-21 ans avec bac à finalité professionnel 65%	21/25 ans sans bac pro 70%	21/25 ans avec bac à finalité professionnel 80%	26/45 ans 100%	+45 ans 100%
Adhérent CAPEB	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Non adhérent CAPEB	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60	1,60

QU'EST-CE QUE LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION AVEC FORMATION AU POSTE DE TRAVAIL ?

- **Votre salarié est à 100% en entreprise.** La phase d'acquisition des savoirs se déroule à vos côtés et non pas en centre de formation
- **Un parcours adapté** aux besoins de votre entreprise
- **Intégration** rapide du salarié, transmission de **votre culture d'entreprise**
- **Valorisation des acquis** du salarié en blocs de compétences et/ou certification

TARIFS ADHÉRENTS CAPEB Grand Paris 2023-2024

TARIFS contrat de professionnalisation

Age et % du smic	-21 ans sans bac pro 55%	-21 ans avec bac à finalité professionnel 65%	21/25 ans sans bac pro 70%	21/25 ans avec bac à finalité professionnel 80%	26/45 ans 100%	+45 ans 100%
	1,66	1,80	1,80	1,80	1,80	1,70

TARIFS contrat d'apprentissage

Age et % du smic	-18 ans 27%	18/20 ans 43%	21/25 ans 53%	+ 26 ans 100%
1 année	1,20	1,67	1,76	1,93
2 année		1,95	1,95	1,95
3 année		1,95	1,95	1,9

TARIFS ADHÉRENTS CAPEB Grand Paris 2023-2024

TARIFS CDD, CDI PARTAGÉ

	Coefficient
CDD	1,80
CDI partagé	1,80
Primes et accessoires soumis à charges	1,80
Primes et accessoires non soumis à charges	1,06

TARIFS ADHÉRENTS CAPEB Grand Paris 2023-2024

POUR TOUS LES CONTRATS

- Facturation uniquement des heures en entreprise (pas de facturation lorsque le salarié est absent ou en centre de formation dans le cadre d'une alternance par exemple)
- Le prix comprend : le salaire, les charges sociales, les CP, la mutuelle, le contrat, la fiche de paie...
- Prise en charge des formations externes : CACES, Habilitation électrique...

Exemple de coût horaire se basant sur le SMIC 2023 : $11,52 * 1,50 = 17,28$ HT/H

UNE ÉQUIPE A VOTRE DISPOSITION

DÉFINITION DU BESOIN, RECHERCHE DE CANDIDATS



Carole LABAUDINIÈRE



Nathalie POITOU

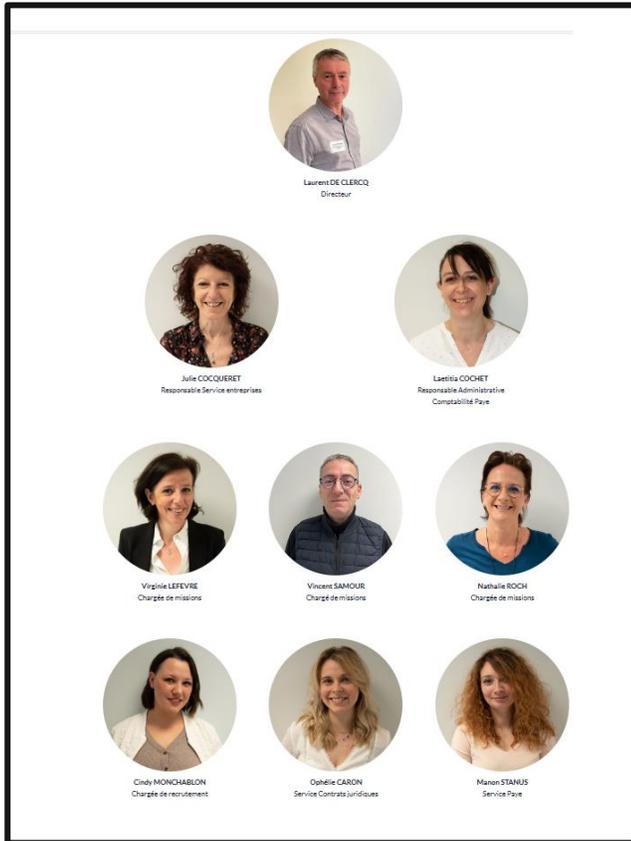
CAPEB Grand Paris

01 53 20 69 69

economique@capeb-grandparis.fr

UNE ÉQUIPE A VOTRE DISPOSITION

MISE À DISPOSITION



GEIQ EPE

Partenaire de la CAPEB Grand Paris

Une équipe de 20 personnes mettant 400 salariés à disposition auprès d'une centaine de structures parmi lesquelles des artisans, des industriels, des collectivités et des associations



Qu'est-ce qu'un GEIQ ?

Un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification est une association qui réalise pour le compte de structures adhérentes (entreprise, association, collectivité territoriale, bailleur...), le recrutement, la formation-qualification, l'accompagnement social et la gestion RH de salariés

CONTACT

CAPEB Grand Paris

01 53 20 69 69

economique@capeb-grandparis.fr